

L'ÉVOLUTION ÉCO-PHYTOSOCIOLOGIQUE DU LITTORAL DE L'ANSE
DUMONT A LA GUADELOUPE (ANTILLES FRANÇAISES).

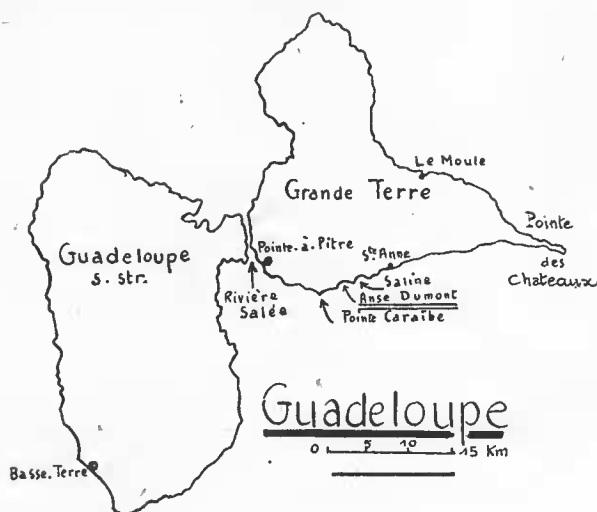
Par L. DULAU

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ
VICE-RECTEUR DE LA GUADELOUPE

et H. STEHLÉ

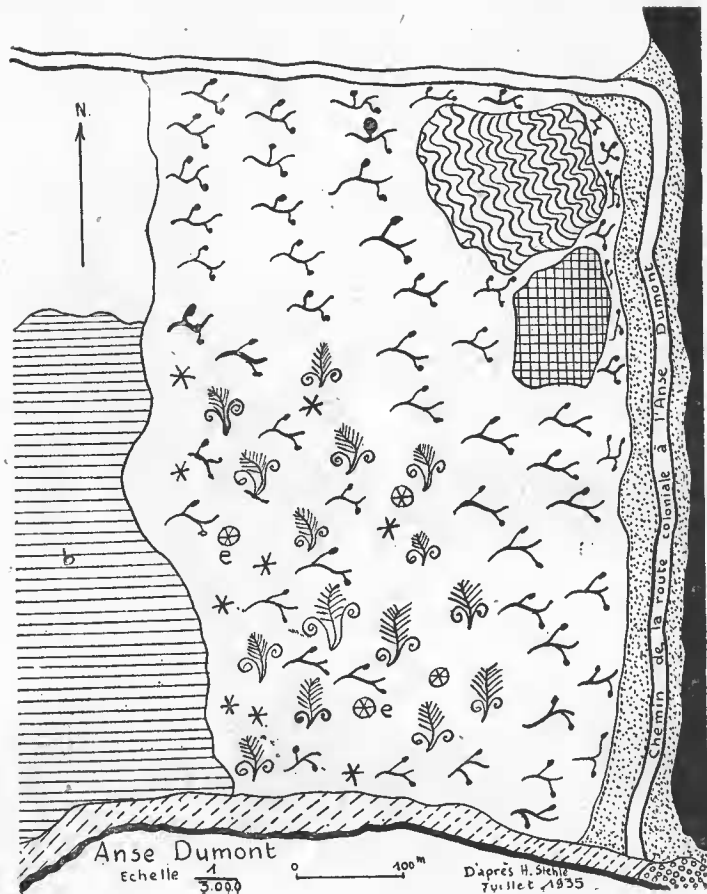
INGÉNIEUR-DOCTEUR, CORRESPONDANT DU MUSÉUM,
DIRECTEUR DES RECHERCHES AGRONOMIQUES.

L'Anse Dumont, située en Grande-Terre, entre la Pointe Caraïbe et la Saline, tire son intérêt de sa position intermédiaire entre les côtes vaseuses à Palétuviers de l'Ouest (Rivière Salée) et les falaises madréporiques à *Strumpfia-Maltonia* de l'Est (Pointe-des-Châteaux).



CARTE.

Cet intérêt de transition est non seulement de nature statique, dans l'espace, mais aussi de nature dynamique, dans le temps. En effet, l'évolution de la mangrove, en particulier, se trouve accélérée sur le pourtour de son aire, tandis qu'une remarquable stabilité s'observe, au centre de cette dernière, à la Rivière Salée par exemple.



LEGENDE des fig. 1 et 2

- | | | |
|--|--|---|
| | | ... Taillie à <u>Acacia - Randia</u> |
| | | ... Ceinture à <u>Lippia nodiflora</u> |
| | | ... Ceinture à <u>Echinodorus cordifolius</u> |
| | | ... Zone à <u>Stenotaphrum secundatum</u> |
| | | ... Îlot à <u>Scaevola sericea</u> |
| | | ... Îlot à <u>Haloccharis interstincta</u> |
| | | ... Îlot à <u>Pimbristylis sp.</u> |
| | | ... Zone centrale à <u>Sporobolus virginicus</u> |
| | | ... Bordure à <u>Philoxera verticillata - Ammania latifolia</u> |
| | | ... Îlots à <u>Vuirens mariscus</u> |
| | | ... Îlot à <u>Pluchea purpurascens - P. odorata</u> |
| | | ... Taillie à <u>Acacia - Randia</u> |
| | | ... Cazon à <u>Pectis humifusa</u> |
| | | ... Association à <u>Ipomaea - Canavalia et Theophaea - Coccoloba</u> |
| | | ... Bordure à <u>Hippomane mancenilla</u> |
| | | ... Front à <u>Laguncularia racemosa</u> |
| | | ... Arrière-front à <u>Laguncularia - Conocarpus</u> |
| | | ... Centre à <u>Conocarpus erecta</u> |
| | | ... Îlot à <u>Dalbergia ecatophyllum</u> |
| | | ... Stade à <u>Pterocarpus officinalis</u> [coupée en ⊗] |
| | | ... Stade à <u>Acrostichum aureum</u> |
| | | ... Stade à <u>Philoxera verticillata</u> |
| | | ... Culturea |
| | | ... Bordure à <u>Tradescantia geniculata</u> |
| | | ... Savanes |

ETANG
d'eau douce

FALAISES
et
PLAGES

MANGROVE

MORNES

Chemin de la route coloniale à l'Anse Dumont

L'objet de la présente note est de définir certains aspects de cette évolution entre 1935 et 1949.

I. — L'ANSE DUMONT EN 1935.

Le croquis de l'Anse Dumont pris en juillet 1935 (fig. 1), montre la juxtaposition très nette de 4 ensembles :

1° La zone littorale, avec plages à *Ipomaea-Canavalia* et avec falaises à *Pectis humifusa*.

2° La brousse à *Lantana-Randia*.

3° Les mornes (Petites collines) à culture mixte.

4° La mangrove.

1° *L'étage littoral.*

Les parties basses de la côte forment des plages à sable calcaire de Corallinées récentes que fixe et colonise l'association classique à *Ipomaea-Canavalia* préparant la venue du stade suivant à Graminées diverses et *Sesuvium portulacastrum* L.

Les parties élevées, au contraire, sont constituées par des falaises madréporiques de quelques mètres que colonise et humifie *Pectis humifusa* Sw., petite « Marguerite bord-de-mer » à capitules jaunes qui, s'installant sur les moindres traces d'argile de décalcification, arrive à former un gazon ras et serré. Sur le bord même de la falaise, prend pied la brousse à *Lantana-Randia*, avec quelques *Solanum racemosum* L. et *Capparis indica* (L.) Fawc. et Rendle. Enfin, quelques flots de *Strumpfia-Mallotonia* annoncent le secteur madréporique de l'Est.

Les plantes caractéristiques de cet étage littoral sont :

Nom créole.

<i>Ipomaea Pes-caprae</i> (L.) Roth	Patate bord de mer.
<i>Canavalia maritima</i> (Aubl.) Thou.	Pois bord de mer.
<i>Sesuvium portulacastrum</i> L.	Pourpier bord de mer.
<i>Chamaesyce buxifolia</i> (Lam.) Small.	Bois lait.
<i>Pectis humifusa</i> Sw.	Marguerite bord de mer.
<i>Suriana maritima</i> L.	Oseille bord de mer.
<i>Evolvulus nummularius</i> L.	Ti-teigne.
<i>Mallotonia gnaphalodes</i> (L.) Britton.	Bois de lance-noir.

2° La Brousse à *Lantania-Randia*. — C'est un fourré dense. Il se trouve rejeté à l'Est du croquis, dans les parties basses non cultivées.

Les plantes caractéristiques de cette brousse sont :

Nom créole

<i>Lantana involucrata</i> L.	Ti baume à Madame Desvarieux.
<i>Randia mitis</i> L.	Ti-coco.

<i>Erithalis fruticosa</i> L.	Bois flambeau-Caraïbe.
forme <i>obovata</i> Stehlé.	
<i>Rauwolfia Lamarckii</i> A. DC.	Bois lait.
<i>Stigmatophyllum lingulatum</i> (Poir.) Small.	Aile à ravets.
<i>Capparis jamaicensis</i> Jacq.	Bois noir.
<i>Solanum igneum</i> L.	Picanier.
<i>Beurreria succulenta</i> Jacq.	Acomat-côtelette.
<i>Passiflora suberosa</i> L.	Liane-hallier.
forma <i>hederacea</i> (Cav.) nov.	
<i>Tragia volubilis</i> L.	Liane brûlante.

3° Les Mornes calcaires se rattachant à des formations miocènes du Burdigalien, bordent l'Anse Dumont au Nord et au Nord-Ouest et présentent les cultures mixtes habituelles :

Nom créole.

<i>Saccharum officinarum</i> L.	Canne à sucre.
<i>Musa sapientum</i> L.	Bananier.
<i>Musa paradisiaca</i> L.	Figuier.
<i>Manihot esculenta</i> Crantz.	Manioc.
<i>Cocos nucifera</i> L.	Cocotier.
<i>Ricinus communis</i> L.	Ricin.
<i>Artocarpus altilis</i> (Parkins.) Fosb.	Arbre à pain.
<i>Ipomaea patatas</i> L.	Patate douce.
<i>Dioscorea alata</i> L.	Igname blanche.
<i>Dioscorea trifida</i> L. F.	Cousse-couche.
<i>Cajanus indicus</i> L.	Pois de bois.
<i>Mangifera indica</i> L.	Manguier.
<i>Dolichos Lablab</i> L.	Pois bourcoussou.
<i>Zea Mays</i> L.	Maïs.
<i>Hibiscus Gombo</i> L.	Gombo.
<i>Carica Papaya</i> L.	Papayer.
<i>Melicocca bijuga</i> L.	Kenettier.
<i>Zizyphus Iujuba</i> (L.) Lam.	Surettier.
<i>Malpighia glabra</i> L.	Cerisier du pays.
<i>Persea americana</i> L.	Avocatier.
<i>Delonix regia</i> (Bojer) Raf.	Flamboyant.

4° Enfin, encadrée par les 3 ensembles précédents (par la zone littorale du Sud, la Brousse à *Lantana-Randia* à l'Est, les Mornes calcaires au Nord et au Nord-Ouest), s'étend la Mangrove, en fait une mangrove incomplète. Il y manque en effet le représentant le plus halophile, le *Rhizophora Mangle* L. qui, pionnier de la formation, en constitue en général le front. Ce rôle est ici dévolu au *Laguncularia racemosa* (L.) Gaertn., qui se trouve peut à peu supplanté, au centre, par *Conocarpus erecta* L., qui constitue l'espèce la moins halophile et la moins hygrophile de la mangrove, jusqu'à se trouver, isolée, sur les cordons littoraux sableux (coefficients de présence :

40 % pour *Laguncularia*, 50 % pour *Conocarpus*). L'ensemble se trouve complété par des électives moins spécialisées et des compagnes de la mangrove = *Annona palustris* L., *Cissus sicyoides* L. et surtout *Dalbergia Ecastophyllum* (L.) Taub. (Syn. *E. Browner* Pers.) qui, par l'enchevêtrement inextricable de ses tiges montre un exemple remarquable de convergence avec les racines spéciales des *Rhizophora*, *Avicennia* et *Laguncularia*.

Enfin, la bordure Est de la Mangrove de l'Anse-Dumont se trouve constituée par le stade classique à *Pterocarpus-Acrostichum*. *Pterocarpus officinalis* Jacq. est un palétuvier non halophile, représentant typique des mangroves d'eau douce, rivulaires en général, et que l'on trouve donc habituellement, quand il existe, à l'arrière de la mangrove typique halophytique. Entre ses troncs ailés, la belle Fougère aux spores dorées, *Acrostichum aureum* L., s'installe par touffes, forme des îlots de terre ferme, aidée par les vieux troncs pourissants de *Pterocarpus* : le stade à *Pterocarpus-Acrostichum* poursuit son œuvre de valorisation.

Cette valorisation de la mangrove se trouve confirmée par la présence d'une triple ceinture végétale :

a) Une ceinture large de *Philoxerus vermicularis* (L.) Nutt. dont la « valeur dynamique » est intéressante à noter : tendance à se substituer à l'association à *Ipomoea-Canavalia* et à succéder au Stade à *Pterocarpus-Acrostichum*. Sa valeur nutritive pour les bovins est aussi très intéressante à noter, ainsi que sa valeur humifère.

b) Une ceinture de *Cyperacées* (*Mariscus-Fuirena*) et de *Composées* (*Osmia odorata* (L.) Sch.-Bip., *Pluchea odorata* (L.) Cass., *Pluchea purpurascens* (Sw.) D C.).

c) Une ceinture de *Lippia* (*L. nodiflora* (L.) Michx. et *L. reptans* H. B. et K.) poussant sur le sable et la vase peu humides et constituant un stade subcultural indicateur de la culture de la pomme de terre.

Les végétaux les plus caractéristiques de cette Mangrove sont :

Nom créole.

<i>Rhizophora Mangle</i> L.	Palétuvier rouge.
<i>Laguncularia racemosa</i> (L.) Gaertn.	Mangle blanc.
<i>Conocarpus erecta</i> L.	Palétuvier gris.
<i>Annona palustris</i> .	Mammin.
<i>Dalbergia Ecastophyllum</i> (L.) Taub.	Mangle médaille.
<i>Pterocarpus officinalis</i> Jacq.	Sang Dragon ou Mangle rivière.
<i>Acrostichum aureum</i> L.	Fougère dorée.
<i>Cissus sicyoides</i> L.	Liane à eau.
<i>Mariscus jamaicensis</i> (Crantz) Britton	Herbe coupante.
<i>Fuirena umbellata</i> Vahl.	Herbe coupante.
<i>Osmia odorata</i> (L.) Sch.-Bip.	Fleurit-Noël.

<i>Pluchea odorata</i> (L.) Cass.	Herbe Jacot.
<i>Pluchea purpurascens</i> (Sw.) D. C.	Herbe Jacot.
<i>Lippia nodiflora</i> (L.) Michx.	Verveine courante.
<i>Lippia reptans</i> H. B. et K.	Verveine courante.
<i>Sporobolus virginicus</i> Kunth.	Herbe mabouya.
<i>Philoxerus vermicularis</i> (L.) Nutt.	Pourpier bâtard.

II. — L'ANSE DUMONT EN 1949.

Le croquis de l'Anse Dumont pris le 28 décembre 1949 (fig. 2) fait apparaître 5 grands ensembles :

1° L'étage littoral avec plages à *Ipomaea-Canavalia* bordée en arrière de *Thespesia-Coccoloba*, et avec falaises à *Pectis humifusa* Sw., entourant des taillis à *Acacia nilotica* (L.) Delile — *Randia mitis* L., *Cassia bicapsularis* L. sur taillis à *Croton*.

2° Le taillis à *Acacia tortuosa* (L.) Willd. sur brousse à *Lantana involucrata* L. et sp. pl. — *Solanum racemosum* Jacq. — *Randia mitis* L.

3° Les mornes à culture mixte.

4° La Mangrove.

5° Une formation en zonation caractéristique des eaux douces.

1° *La zone littorale.*

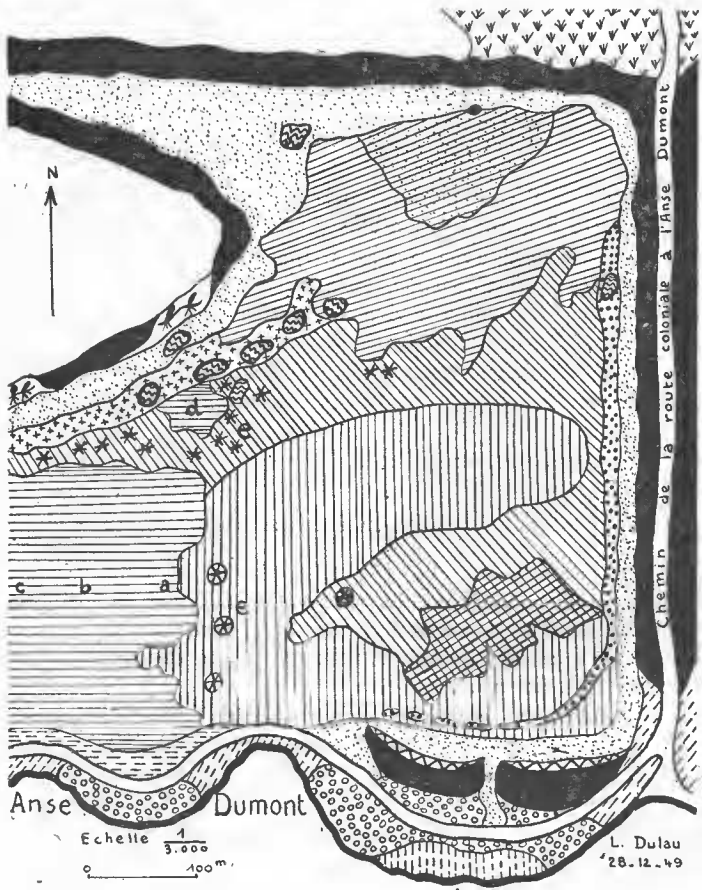
Les plages de sable corallien sont colonisées par l'association à *Ipomaea-Canavalia* et, en arrière, sur le cordon littoral, se dresse un rideau de *Coccoloba uvifera* L. rabougris et de *Thespesia populnea* (L.) Soland. ex Correa.

Ce *Thespesia* qui couvre les plages d'Océanie et de Sénégalie et étend ses racines sur les murs des temples sacrés de l'Inde, possède un grand pouvoir colonisateur sur les sables aux Antilles. C'est une psammophile par excellence. (Voir Photo STEHLÉ, ECOLOGIE, p. 32). Le long de la Mangrove, s'y ajoutent de magnifiques *Hippomane mancenilla*, L. avec sous-bois épineux de *Caesalpinia crista* L.

Les petites falaises montrent, dans le gazon à *Pectis humifusa* Sw., quelques rares plaques à *Lippia nodiflora* (L.) Rich. et *Ruellia tuberosa* L. et, en bordure littorale, des massifs hétérogènes avec une strate arborescente à *Thespesia populnea* (L.) Soland. ex Correa *Coccoloba uvifera* L. — *Tabebuia heterophylla* (D. C.) Britton, une strate arbustive à *Cassia bicapsularis* L. — *Acacia tortuosa* (L.) Willd. — *Randia mitis* L. — *Croton balsamiferum* Jacq. dominant — *Lantana involucrata* L. — *Byrsonima cuneata* P. Wilson, et enfin une strate herbacée à *Sesuvium portulacastrum* L. — *Lippia nodiflora* (L.) Rich. — *Ruellia tuberosa* L. et *Pectis humifusa* Sw.

A l'arrière des petites falaises, le gazon à *Pectis* se peuple de

Fimbristylis, de *Stenotaphrum secundatum* L. et de *Suriana maritima* L. en arbrisseaux denses.



Les plantes caractéristiques de cet étage littoral sont :

Ipomaea pes-caprae (L.) Roth.
Canavalia maritima (Aubl.) Thou.
Pectis humifusa Sw.
Suriana maritima L.
Ruellia tuberosa L.

Cassia bicapsularis L.

Nom créole

Patate bord de mer.
 Pois bord de mer.
 Marguerite bord de mer.
 Oseille bord de mer.
 Patate-chandelier, est une acciden-
 telle.
 est une indifférente édaphique, plu-
 tôt rudérale.

Brousse à *Lantania-Randia*.

	<i>Nom créole</i>
<i>Lantana involucrata</i> L.	Ti-baume à Madame Desvarieux.
<i>Randia mitis</i> L.	Ti-coco.
<i>Erithalis fruticosa</i> L.	Bois Flambeau-Caraïbe.
forma <i>obovata</i> Stehlé	
<i>Rauwolfia Lamarckii</i> A. D C.	Bois lait.
<i>Croton Balsamiferum</i> Jacq.	Ti-baume.

2° *Le taillis à Acacia tortuosa* (L.) Willd, sur brousse à *Lantana involucrata* L. et sp. pl. — *Solanum racemosum* Jacq. — *Randia mitis* L. ceinture les mornes calcaires cultivés et les parties basses de l'Anse Dumont, égayé par les grandes fleurs violettes d'un liseron : *Ipomaea tiliacea* (Willd.) Choisy.

L'*Acacia*, qui a envahi les mornes et les savanes, y domine nettement (coefficient de présence : 90 %), admettant cependant vers la mer, en un mixtium remarquable : *Cassia bicapsularis* L., *Thespesia populnea* (L.) Soland. ex. Correa, *Coccoloba uvifera* L., *Hippomane mancinella* L., *Capparis Breynia* L. et surtout *Randia mitis* L. qui arrive à dominer presque d'une manière exclusive dans les massifs les plus voisins de la mer. Ce taillis est essentiellement xérophile et rudéral, calciphile et littoral. Il ne présente aucune stabilité et il est le résultat d'une influence anthropozoogène. C'est un stade de régression.

Au Nord-Est, ce taillis de ceinture s'interrompt pour laisser place à une savane à flore graminoidé.

Ce taillis à *Acacia tortuosa* (L.) Willd. présente les plantes électives suivantes :

	<i>Nom créole</i>
<i>Acacia tortuosa</i> (L.) Willd.	Acacia piquant ou amourette jaune.
<i>Capparis Breynia</i> L.	Bois noir.
<i>Thespesia populnea</i> (L.) Soland.	Catalpa.
<i>Coccoloba uvifera</i> L.	Raisinier bord de mer.
<i>Hippomane mancinella</i> L.	Mancenillier.
<i>Ipomaea tiliacea</i> (Willd.) Choisy	est une accidentelle indifférente, parfois rudérale, parfois messicole.

3° *Les mornes à cultures mixtes.*

Les mornes calcaires avoisinants, surtout le morne du N. W., ont été défrichés. Dans le « calcaire à ravets », les dépressions remplies d'argile de décalcification portent, en un désordre parfait hérité des traditions caraïbes, les cultures classiques : Bananiers, Cocotiers, Papayers, Ricins, Gombos, Ignames et Malangas. Une Commelynacée, *Tradescantia geniculata* Jacq., plante messicole par

excellence, s'échappe en bordure des cultures et arrive même en compétition, par endroits, avec la ceinture à *Acacia*.

Ces mornes calcaires donnent un aperçu des cultures vivrières de la Grande-Terre, à savoir :

	<i>Nom créole</i>
<i>Musa sapientum</i> L.	Bananier.
<i>Musa paradisiaca</i> L.	Figuier.
<i>Cocos nucifera</i> L.	Cocotier.
<i>Carica Papaya</i> L.	Papayer.
<i>Ricinus communis</i> L.	Ricin.
<i>Hibiscus Gombo</i> L.	Gombo.
<i>Dioscorea alata</i> L.	Igname blanche.
<i>Dioscorea trifida</i> L. F.	Cousse-couche.
<i>Xanthosoma sagittifolium</i> Schott.	Malanga.

4^o La Mangrove.

L'état actuel de la Mangrove est facile à définir.

A l'Est, *Laguncularia racemosa* (L.) Gaertn. forme le front avec coefficient de présence égal à 100 %, avec quelques souches pourrissant à l'avant, dans la vase et sous 20 cm. d'eau pratiquement douce. Au fur et à mesure que l'on se déplace vers l'Ouest, le substratum s'affermit, *Conocarpus erecta* L. fait son apparition, et on note, à 100 m. du front : 50 % de *Laguncularia* et 50 % de *Conocarpus*. 100 m. plus à l'Ouest encore, sur terre absolument ferme, *Conocarpus* domine avec un coefficient de 95 %, le reste étant représenté par *Laguncularia*. Notons l'absence d'*Avicennia nitida* Jacq., mais aussi la présence de 3 ou 4 jeunes pieds et d'autant de magnifiques spécimens desséchés de *Rhizophora Mangle* L., le long de la bordure Sud de la Mangrove, près du cordon littoral déjà signalé à Mancenilliers.

La strate herbacée est formée, sous les palétuviers, de *Stenotaphrum secundatum* L., *Sporobolus virginicus* Kth. et *Phloxeris vermicularis* (L.) R. Br. que paissent, attachés au classique piquet, une vingtaine de bœufs créoles croisés Zébus. Dans les légères dépressions, ce gazon se montre enrobé dans une croûte de boue desséchée laissée par l'évaporation des eaux de l'hivernage.

Au Nord, la mangrove est bordée par quelques *Pterocarpus officinalis* Jacq., rachitiques, sans *Acrostichum aureum* L., poussant dans un chenal boueux. Un îlot de *Dalbergia Ecastophyllum* (L.) Taub. s'observe dans cette région.

Enfin, au Sud, nous avons déjà noté le rideau de *Hippomane Mancinella* L. du cordon littoral.

Cette mangrove incomplète comporte les espèces suivantes :

	<i>Nom créole</i>
<i>Rhizophora Mangle</i> L.	Palétuvier rouge.
<i>Laguncularia racemosa</i> (L.) Gaertn.	Mangle blanc.

<i>Conocarpus erecta</i> L.	Palétuvier gris.
<i>Dalbergia Erastophyllum</i> (L.) Taub.	Mangle médaille.
<i>Pterocarpus officinalis</i> Jacq.	Sang dragon ou mangle rivière.
<i>Stenotaphrum secundatum</i> L.	Chiendent blanc.
<i>Sporobolus virginicus</i> Kunth	Herbe mabouya.
<i>Philozerus vermicularis</i> (L.) R. Br.	Pourpier bâtard.

La plus grande surface est occupée par un bas-fond vaseux, avec, au centre, 40 cm. d'une eau noirâtre pratiquement douce. Le relevé floristique fait apparaître une zonation nette qui est la suivante, de la périphérie au centre :

a) Zone à *Lippia nodiflora* Rich. Cette Verbénacée forme, d'une manière exclusive, une ceinture de 5 m. de large environ. De plus, au Sud et surtout au Nord, 3 échappées dénotent la haute progressivité de cette espèce.

b) Zone à *Echinodorus cordifolius* Griseb, zone d'une largeur aussi de 5 m. à l'Est, mais qui se fragmente et disparaît dans les autres directions. Cette plante, héliophyte par excellence, ne s'accommode pas, en effet, des sables et des terres légères.

c) Îlots à *Fuirena-Mariscus*, restes d'une ancienne ceinture continue.

Signalons aussi, dans le Sud, quelques îlots à *Capraria biflora* L. qui est plutôt rudérale et à *Pluchea odorata* (L.) Cass. et des zones très localisées à *Phidozerus vermicularis* (L.) R. Br. et à *Ammania latifolia* L.

d) Le centre est occupé par des masses végétales compactes, non zonées, simplement juxtaposées, formées chacune en général par une seule espèce. On distingue ainsi du Nord au Sud :

1^o L'îlot à *Sesbania sericea* D C., qui semble en progression nette, vers le Sud, le long des zones précédemment étudiées. La strate herbacée est formée, au Nord, par *Lippia nodiflora* (L.) Mich. et ailleurs par *Stenotaphrum secundatum* L. qui marque une nette progression au Nord-Ouest le long de *Lippia nodiflora* (L.) Michx., mêlé à *Sporobolus virginicus* Kunth et à quelques touffes d'*Echinochloa pyramidalis* (Lam.) Hitch.

2^o L'îlot à *Heleocharis interstincta* R. Br. Cet helcocharetum admet à peine quelques pieds de *Stenotaphrum secundatum* L. et de *Sporobolus virginicus* Kth. et quelques touffes de *Jussiaea suffruticosa* L.; dans les endroits découverts, flottent sur l'eau *Nymphaea ampla* (Salisb.) D C. et *Pistia stratiotes* L. Ce sont des végétaux du groupe des « hydrophytes » ou aquatiques proprement dites, définies (Ecologie, p. 156-157, 1935) par opposition aux héliophytes et hémicryptophytes de Schimper.

3^o L'îlot à *Fimbristylis* Sp., assez réduit, partiellement entouré par l'îlot précédent, et formant un peuplement absolument pur.

4° L'îlot à *Sporobolus virginicus* Kunth. qui constitue la formation la plus intéressante au point de vue valorisation. C'est une très bonne fourragère aussi bien pour les bovins que pour les ovins et elle repousse sous la dent du bétail.

Ces formations d'eau douce comprennent les plantes suivantes que l'on peut dénommer « caractéristiques », car la spécialisation étroite du milieu autorise ici le nom d'« association ».

Nom créole

<i>Sesbania sericea</i> D. C.	Herbe sèche (accidentelle).
<i>Lippia nodiflora</i> (L.) Michx.	Verveine courante.
<i>Stenotaphrum secundatum</i> L.	Chiendent blanc.
<i>Heleocharis interstincta</i> R. Br.	Jonc.
<i>Sporobolus virginicus</i> Kunth	Herbe mabouya.
<i>Jussiaea suffruticosa</i> L.	Girofle mare.
<i>Nymphaea ampla</i> (Salisb.) D C.	Chapeau d'eau.
<i>Echinochloa pyramidalis</i> (Lam.) Hitch.	Herbe.
<i>Pistia stratiotes</i> L.	Herbe la chance.
<i>Echinodorus cordifolius</i> Griseb.	Plantain d'eau.
<i>Pluchea odorata</i> (L.) Cass.	Herbe Jacot.
<i>Ammania latifolia</i> L.	Herbe mare.
<i>Philozerus vermicularis</i> (L.) R. Br.	Pourpier bâtard.

III. — ÉVOLUTION DE L'ANSE DUMONT DE 1935 A 1949.

Des deux études précédentes se dégagent les remarques suivantes :

1° L'étage littoral montre l'apparition et l'extension des taillis à *Acacia tortuosa* (L.) Willd., qui sont xérophytiques et pyrophytiques.

2° La brousse à *Lantana-Randia* se trouve peu à peu éliminée par cet *Acacia* dont le pouvoir colonisateur est très grand sur les calcaires de la Grande-Terre en cours de désintégration.

3° Les mornes calcaires, soumis à la culture mixte, sont d'une remarquable stabilité.

4° La mangrove a subi une rapide évolution. Le front Est à *Pterocarpus-Acrostichum* a disparu pour céder la place à des formations zonées d'eau douce. Au Nord, *Acrostichum* a disparu aussi, mais *Pterocarpus officinalis* Jacq. persiste, quoique rachitique.

La mangrove proprement dite a subi un assèchement remarquable avec valorisation zootechnique.

5° Les formations d'eau douce ont pris le pas sur les formations de mangrove.

Les îlots initiaux à *Philozerus vermicularis* (L.) R. Br., *Bluchea purpurascens* (Sw.) D C. et *P. odorata* (L.) Cass. *Fuirena-Mariscus*, se sont disjoints et ont été peu à peu éliminés, par des espèces nou-

velles de très haute progressivité. — Seul *Lippia nodiflora* (L.) Michx. a gardé son importance première.

IV. — CONCLUSIONS.

Cette évolution confirme certaines observations et hypothèses émises en 1935, à savoir :

1° La bordure de la mangrove à *Pterocarpus-Acrostichum* n'est pas une association, la Fougère disparaissant là où la Papilionacée persiste. C'est un stade de valorisation de la mangrove, stade dont l'évolution est à l'échelle de la vie humaine. La disparition de la Fougère, prévue en 1935, est complète en 1949.

2° Il existe, en Guadeloupe, 2 climax : la forêt primaire, préservée par l'altitude, et la mangrove préservée par son substratum et ses moustiques. La mangrove a donc une certaine stabilité que la variation du substratum peut seule troubler. Son évolution, prévue en 1935, se trouve pleinement vérifiée : assèchement progressif (2 m. d'eau avant le cyclône de 1928, 0 m. 50 en 1935, et plus du tout en 1949) et valorisation zootechnique.

Un fait notable est, à souligner : la disparition pratiquement totale, entre 1935 et 1949, du *Philoxeretum* qui couvrait presque complètement la cuvette en juillet 1935. L'un de nous (*Ecologie*, p. 92) attribuait la grande possibilité d'extension de ce *Philoxerus* à l'Anse Dumont, à deux conditions biologiques bien définies : « sol de mélange assez homogène de sable, argile et humus, de couleur brunâtre et salinité assez forte ». C'était une « valeur dynamique » dans l'évolution du tapis végétal dans de telles conditions.

Or, celles-ci ont changé : Le sol a perdu de cette homogénéité première par l'intensité variable d'assèchement suivant les endroits et d'apport d'eau douce et de sable sur les niveaux différents de la cuvette. Ces modifications édaphiques et hydriques ont entraîné inéluctablement des modifications floristiques et éco-sociologiques. La salinité, notamment, facteur prépondérant du foisonnement du *Philoxerus* ayant disparu presque totalement, celui-ci a été éliminé au profit de diverses espèces suivant les îlots de la ceinture au centre. Le stade à *Philoxerus* a laissé place à des zonations variées, ainsi qu'il apparaît par comparaison des deux schémas ci-joints.

De plus, l'évolution de la partie Est de la mangrove est assez inattendue, car, au lieu d'être la première à s'assécher en tant que bordure à *Pterocarpus-Acrostichum*, elle s'est approfondie pendant que le reste de la mangrove s'asséchait. Cette cuvette, remplie par les eaux de pluie de l'hivernage, s'est vue envahir par les formations déjà décrites à *Sesbania sericea* D C., à *Heleocharis interstincta* R. Br., à *Fimbistylis* sp. et à *Sporobolus virginicus* Kth., pendant que les

ceintures à *Lippia nodiflora* Rich. et à *Echinodorus cordifolius* Griseb. se formaient.

Cette étude confirme que la formation à *Acrostichum*, en bordure de la mangrove, n'est pas une « association vraie » comme Gleason et Cook l'ont indiqué pour Porto-Rico, ce qui impliquerait une certaine stabilité dans l'espace et dans le temps, en accord avec les conceptions judicieuses du Professeur P. Allorge, mais seulement un « stade » d'évolution régressive. Il en est de même du *Philoxeretum* et de sa valeur dynamique conditionnée par les facteurs biologiques de salinité et de composition édaphique particulière.

Il est possible, à la lumière de ces faits, de prévoir, pour les décades à venir, la double évolution suivante :

1^o *Assèchement définitif de la mangrove*, à l'Est et au Nord, avec prédominance de plus en plus marqué de *Conocarpus erecta* L. dans la strate arborescente, et de *graminées* dans la strate herbacée par disparition progressive de *Philoxerus vermicularis* (L.) R. Br., qui caractérise seulement le premier stade de dessèchement de la mangrove, comme cela est visible plus à l'Est, à Sainte-Anne.

2^o *Assèchement progressif de la Cuvette-Est*, surtout par les *Cypéracées* et invasion rapide des sables libérés par *Lippia nodiflora* Rich., plante indicatrice de la culture de la pomme de terre.

Il est possible aussi de préciser les causes de l'assèchement de la mangrove. On pourrait les rechercher dans une exondation résultant d'un mouvement eustatique positif de toute la côte, comme cela s'est produit au Nord, dans la région du Moule, où 2 plates-formes littorales emboîtées s'observent, à 200 m. en arrière du littoral actuel qu'elles surplombent d'une quarantaine de mètres. Mais rien de tel ne s'est produit ici. L'ensemble est resté sensiblement au même niveau, mais a été séparé de la mer par un cordon littoral qui, supprimant l'apport marin, a accéléré l'assèchement. La preuve nous en est donnée par l'existence, déjà signalée, au sud de la mangrove actuelle et contre le cordon littoral à *Mancenilliers*, de magnifiques troncs desséchés de *Rhizophora Mangle* L. qui constituaient, en qualité de pionniers de la formation, le front normal de la Mangrove, tourné vers la mer. Ce front est actuellement desséché, et remplacé à l'Est par un pseudo-front à *Laguncularia*. Nous avons là un cas singulier d'inversion de mangrove par rotation de son front de 90°.

Les conclusions de cette étude comparative d'un même milieu à deux stades d'évolution dans le temps fournissent un exemple typique des modifications rapides du tapis végétal et illustrent cette affirmation de l'un de nous en 1935 (*Ecologie*, p. 30) : « Ces constatations montrent combien serait utile une géographie botanique comparée, mise à jour périodiquement et faisant ressortir les causes des transformations observées. »

BIBLIOGRAPHIE

- ALLORGE (P.). *Le Vexin Normand, étude phytosociologique*, thèse, 1924.
- BRITTON (N. L.) et WILSON (P.). *Botany of Porto-Rico and the Virgin Islands. Descriptive Flora Spermatophyta*, 2 vol., New-York, 1923-26.
- DUSS (R. P.). *Flore Phanérogamique des Antilles françaises*. Mâcon, 1897.
- GLEASON (H. A.) et COOK (M. T.). *Plant Ecology of Porto-Rico, Scient. Surv. of P. R. and Virg. Isl.* New-York, 1927.
- SCHIMPER (A. F. W.). *Veber-Bau and Lebensweise der Epiphyten Westindiens*, in *Bot. Centralblatt*, vol. XVII, Cassel, 1884.
- 2^e éd., Iena, 1908. *Pflanzengeographie auf physiologischer Grundlage*.
- STÉHLÉ (H.). *Flore de la Guadeloupe et Dépendances*, tome I^{er} : *Essai d'Ecologie et de géographie botanique*. Basse-Terre, 1935.
- STÉHLÉ (H. et M.) et QUENTIN (L.). *Flore de la Guadeloupe et de la Martinique* : t. II, fasc. I, 1937 ; fasc. 2, 1948 ; fasc. 3, 1949.